

LGV > une opportunité économique et sociale métropolitaine ?

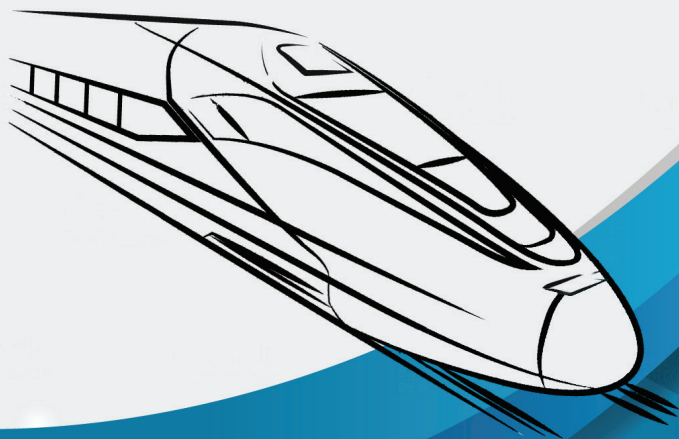
Quels sont les impacts de l'arrivée de la LGV à Rennes ?

Quels en sont les effets bénéfiques ou négatifs ?

Rennes : un lien renforcé avec son bassin de vie, la Bretagne, Paris... ?

Et à plus long terme ?

Venez croiser vos points de vue et expériences !



Conseil de
développement
Métropole de Rennes

6 RENCONTRES

Janvier > Juin 2018

LGV : une opportunité économique et sociale métropolitaine ?

Le Conseil de développement de la métropole de Rennes (Codev) mène sur le premier semestre 2018 une mobilisation transversale relative aux impacts de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse.

Notre souhait est de croiser les premières perceptions depuis l'arrivée de la LGV en juillet 2017 ; qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou sur le plan du foncier, de l'immobilier, du tourisme...

L'idée est aussi de se projeter au-delà des premiers effets de l'arrivée de la LGV. Par exemple d'imaginer quels pourraient être les impacts possibles à plus long terme, en 2025 ou 2030.

Bref, se faire une idée ensemble de ces impacts actuels et à venir en s'enrichissant des expertises techniques ou d'usages de chacun.

Rejoignez cette dynamique d'éclairage et de partage au sein du Codev !



A vos agendas !

#1

23 janv.

17h30-19h30

#2

21 févr.

17h30-19h30

#3

20 mars

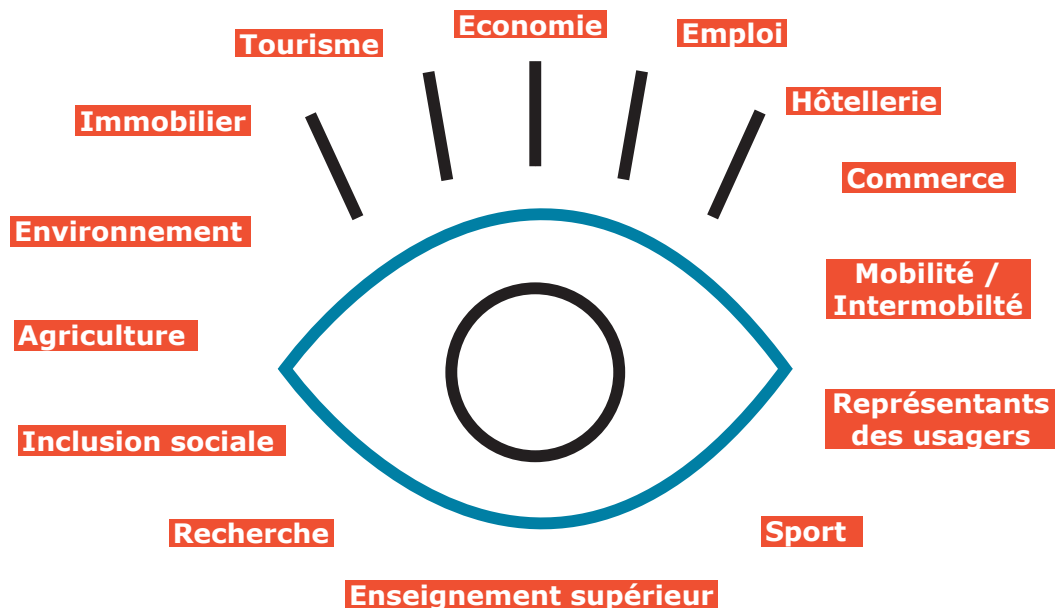
17h30-19h30

#4

24 avril

17h30-19h30

Regards croisés entre acteurs représentant différents domaines d'activité et d'utilisateurs



#5

29 mai
17h30-19h30

#6

26 juin
17h30-19h30



Les lieux des rencontres
seront précisés
ultérieurement

Inscriptions >

contact@codev-metropolerennes.bzh
Tél. : 02 99 01 85 15

Le Conseil de développement de la métropole de Rennes en bref

Installé le 7 mars 2017, le Conseil de développement de la métropole de Rennes prend officiellement le relais du CODESPAR.

Instance de démocratie participative, le Conseil de développement est constitué de membres bénévoles issus de la société civile de divers horizons (économique, social, culturel, éducatif, scientifique, environnemental...)

Il a vocation à éclairer les décisions des élus locaux par des avis ou des contributions demandées par la Métropole, ou à son initiative. Ses préconisations nourrissent la mise en action sur la métropole de Rennes.

Ses 2 missions principales

- Contribuer à la construction et à l'évaluation des politiques métropolitaines : expression en amont, contribution à un axe spécifique, production d'avis...
- Être acteur du débat métropolitain : échanges et croisement de regards, contribution au débat public métropolitain, mobilisations d'acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux, associatifs et de citoyens.

Objectif : contribuer au développement durable du territoire en mobilisant et en croisant des expertises diversifiées.

Son territoire de référence est la métropole de Rennes.

Retrouvez notre actualité et nos travaux sur
www.codev-metropolerennes.bzh
et sur twitter [@CodevRennes](https://twitter.com/CodevRennes)



**Conseil de
développement**
Métropole de Rennes

Conseil de développement de la métropole de Rennes
Audiard
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - CS 40716
35207 Rennes cedex 2

02 99 01 85 15
contact@codev-metropolerennes.bzh